

Les enjeux de l'enseignement de l'oral

Des changements effectifs pour réduire les inégalités

Intervention d'Élisabeth Bautier, sociolinguiste, professeur en sciences de l'éducation à l'Université Paris 8 (séminaire de l'ESEN, mars 2014)

- une élévation du niveau des exigences : vers des modes de raisonnement et de pensée en lieu et place de contenus de savoirs ;
- des modalités d'appropriation des savoirs qui invitent à mobiliser le langage pour apprendre (des usages qui permettent d'apprendre scolairement).

Le propre de l'école est donc :

- de transformer l'expérience spécifique en savoirs en mettant le discours à distance pour aller vers du générique ;
- de parler le langage du savoir (parler sur) et non le langage du quotidien (parler de). *Vers des cours dialogués ;*
- de distinguer l'activité du travail cognitif. *Vers l'autonomie.*

Extraits de la conférence de Marie-Hélène Leloup, inspectrice générale de l'éducation nationale, groupe enseignement primaire (Sélestat, 18 mars 2015)

Des enjeux sociaux

Le langage est au cœur des inégalités. Nos normes scolaires sont implicites, ne sont donc pas accessibles à tous les élèves et l'école ne les transmet pas (Bernard Lahire). De plus, il existe des malentendus, des décalages entre ce que l'enseignant croit qu'il fait et ce que l'élève en comprend (Elisabeth Bautier).

Les inégalités se développent et le langage est au cœur de ces inégalités :

« Il faut insister sur le fait que la culture écrite gouverne les pratiques langagières orales de certains groupes sociaux et que les enfants issus de ces groupes sociaux ont une parole indissociable de cette culture écrite. » (Bernard Lahire)

Des enjeux scolaires

En lien avec la loi du 8 juillet 2013 de refondation de l'école de la République :

- faire en sorte que tous les élèves maîtrisent les compétences de base en fin de CE1 et que tous les élèves maîtrisent les instruments fondamentaux de la connaissance en fin d'école élémentaire ;
- réduire à moins de 10 % l'écart de maîtrise des compétences en fin de CM2 entre les élèves de l'éducation prioritaire et les élèves hors éducation prioritaire ;
- diviser par deux la proportion des élèves qui sortent du système scolaire sans qualification et amener tous les élèves à maîtriser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture à l'issue de la scolarité obligatoire ;
- développer les fonctions cognitives du langage ;
- contribuer à la qualité des apprentissages et du climat scolaire.

Des enjeux institutionnels

Le volet 3 du programme de cycle 2 de 2015 précise les attendus de fin de cycle :

- conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'interactions et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension ;
- dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs ;
- pratiquer avec efficacité les formes de discours attendues – notamment, raconter, décrire, expliquer – dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe ;
- participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément...).

On attend que :

- les élèves soient actifs dans les échanges avec un guidage de l'enseignant ;
- des séances d'apprentissage spécifique soient prévues dans l'emploi du temps ;
- l'écrit soit progressivement mobilisé comme support pour l'oral.

Quatre variables guideront les éléments de progressivité :

- la **régulation** voire le **guidage** de l'adulte peuvent être forts au CP et devront décroître sans jamais faire défaut à ceux qui en ont besoin ;
- dans les interactions, la **taille du groupe** d'élèves impliqués directement, réduite au CP, s'élargira au CE2, des interactions performantes doivent pouvoir s'installer avec la classe entière ;
- les **sujets** autour desquels l'écoute ou les échanges sont organisés sont proches des expériences des élèves au CP et s'en éloignent progressivement tout en restant dans le registre de la culture partagée ou à partager par la classe ;
- la **préparation des prises de parole** devient progressivement plus exigeante (précision du lexique, structuration du propos) et peut s'appuyer sur l'écrit à partir du moment où les élèves ont acquis une certaine aisance avec la lecture et la production d'écrits.

Les obstacles à l'enseignement de l'oral

L'oral, un objet complexe

Quelques définitions (Ferdinand de Saussure) :

- **langue** : ensemble de conventions qui permet l'exercice du langage par l'individu / système de rapports entre un ensemble de sons et un ensemble de significations.
- **langage** : faculté dont disposent tous les hommes.

- **parole** : acte individuel.

S'intéresser à l'oral, c'est prendre en compte des aspects spécifiques :

- l'**absent** : il fait partie de la mise en mots, qu'il y ait sélection ou non du dit et du non-dit ;
- l'**implicite** : c'est ce qui est marqué par la succession des énoncés sans signe linguistique particulier. Par exemple : « Il fait beau, on va se baigner ? - Je n'ai pas mon maillot. » ;
- le **mélange** : c'est l'introduction dans une conduite de discours d'autres conduites. Par exemple : « Pierre et Marc se promenaient le long du canal. » [récit]. « Ils étaient bien courageux. » (commentaire) ;
- la **circulation** : procédés par lesquels on reprend un discours entendu (ajout, suppression, modification d'éléments,...) ;
- les **ébauches** : se corriger, hésiter, reformuler... ;
- la **tension entre éléments constants et variables** : elle est perceptible quand on voit comment deux sujets différents utilisent des moyens linguistiques différents dans une même situation ou bien comment un même sujet utilise des moyens linguistiques en fonction des interlocuteurs.

Il s'agit donc de prendre en compte le sujet parlant, en situation, dans une relation à quatre termes : moi (JE), autrui (TU), la réalité, le code. Autrement dit, qui parle, à qui, de quoi, en utilisant quels moyens linguistiques.

Des éléments vont entraîner des variations :

- les types d'interlocution (dialogues, monologues) ;
- les types de relation des interlocuteurs (égalité, discours de dominance, de coopération, interlocuteur connu ou inconnu) ;
- la relation à l'objet : présent/absent, familier/inconnu, complexe/non complexe, objet donné par l'expérience ou par la culture, particulier ou générique, discours de la réalité ou de la fiction ;
- la relation au code qui entraîne des mises en mots différentes : dans le langage, en situation, on peut montrer (ça, là, ici). En revanche, seul le langage peut permettre de dire ce qu'un objet n'est pas (négation) ou exprimer l'approximation (presque).

À l'oral, c'est difficile car il n'y a pas qu'une bonne façon de dire les choses. On est dans une situation de paraphrase. La paraphrase peut porter sur le lexique ou la syntaxe.

À l'oral, on part d'une situation et on l'étend à d'autres situations, dites différemment. Aucune acquisition ne serait possible s'il devait y avoir réutilisation du langage dans les mêmes conditions que les conditions d'origine.

À l'oral, on va donc du discours au discours, ce qui suppose deux types de compétences et deux types de pédagogies :

- des compétences linguistiques et rhétorico-pragmatiques (comprendre l'énoncé en fonction de la situation, comprendre les sous-entendus, le second degré...) ;
- une pédagogie frontale (qui renvoie à des normes, des phénomènes contraints par la langue. On peut ici donner des règles), une pédagogie latérale (qui concerne les phénomènes facultatifs. Il s'agit de mettre l'élève dans des situations propices qui vont l'amener à faire varier les outils linguistiques).

Les difficultés de l'enseignement de l'oral

- La pratique de l'oral est transversale à toutes les disciplines : il est donc difficile d'isoler des objets d'enseignement à travailler ;
- l'oral implique l'ensemble de la personne, d'où un sentiment d'insécurité ;
- l'oral est profondément marqué par les pratiques sociales de référence ;
- les activités d'oral sont coûteuses en temps et en énergie ;
- l'oral est difficile à observer et complexe à analyser ;
- l'oral ne laisse pas de trace et nécessite, pour son étude, des enregistrements techniquement exigeants ;
- l'évaluation de l'oral nécessite beaucoup de temps ;
- les indicateurs de maîtrise de l'oral ne sont pas clairement synthétisés.

Le contre-étayage de l'enseignant

- Des exigences excessives en matière de formulation linguistique ;
- le naufrage dans des boucles lexicales : l'enseignant demande de définir un ou plusieurs mots, au détriment de la tâche discursive elle-même, sans que les élèves le demandent ;
- la parole monopolisée par certains élèves leaders ;
- la non prise en compte de la parole de certains autres élèves ;
- la manifestation de l'impatience de l'enseignant.

Les obstacles didactiques

(Michel Grandaty, Professeur des Universités en sciences du langage, *ESPE de Toulouse, Séminaire ESEN mars 2014*).

Différents obstacles :

- passer d'un oral pratique à un oral scriptural (de la pensée en contenus) ;
- acquérir le statut d'interlocuteur (écouter et être écouté) ;
- participer à une tâche langagière collaborative (raconter, expliquer, décrire...), parler à plusieurs ;
- intégrer le lexique et la syntaxe dans un acte individuel de langage oral (précision et clarté de la formulation), viser le mot juste (« le scotch colle au carton » vers « l'axe est fixé sur l'essieu »).

Trois volets pour lever ces obstacles :

- la construction d'une tâche disciplinaire (consigne et dispositif) ;
- la définition explicite d'une tâche discursive aux élèves (interlocution et conduites) ;
- la gestion des postures et des statuts des participants (rôles et attentes), le plus difficile.

Retrouvez Éduscol sur

